

Broyeur de branches.

Marque : _____

Numéro de série : _____

Type : _____

Année de fabrication : _____

Points généraux	OUI	NON
La machine possède-t-elle un marquage CE (présomption de conformité)?	PCG01	PCG02
Les consignes sont-elles affichées ?		PCG03
L'identification des commandes est-elle réalisée et compréhensible ?		PCG04
Y a-t-il un arrêt d'urgence de type coup de poing (rouge sur fond jaune à réenclenchement) ?		PCG05
Utilise-t-on des équipements de protection individuelle ?		PCG06
Les commandes de manœuvre permettent-elles de voir les zones dangereuses ?		PCG07
Les commandes de manœuvre sont-elles hors des zones dangereuses ?		PCG08
L'aire de circulation autour de la machine est-elle suffisante ?		PCG09
La machine est-elle posée sur une surface stable ?		PCG10
La signalisation de sécurité (pictogrammes) est-elle affichée (risques résiduels)?		PCG11
Les éléments en mouvement sont-ils protégés (éléments mobiles dangereux)?	PCO031	PCO03
Les pièces travaillantes sont-elles protégées (projection de particules, etc.) ?		PCO04
Les conduites hydrauliques sont-elles protégées mécaniquement (blindage interne, gaine externe, etc.) ?		AH04
Points spécifiques		
Y a-t-il un système de sécurité empêchant le happement de l'opérateur par les rouleaux de broyage. (ex barre de sécurité).		HOR17

Risque		Phrase type	Code phrase	Commentaire éventuel
Y a-t-il un système de sécurité empêchant le happement de l'opérateur par les rouleaux de broyage. (ex barre de sécurité).	Oui			
	Non	L'absence d'un système de sécurité empêchant le happement de l'opérateur rend l'utilisation de la machine dangereuse. Les modifications doivent être apportées avant toute nouvelle utilisation.	HOR17	